

Mairie

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE
Tel : 04.75.98.51.28

www.mairie-valaurie.fr
valaurie.mairie@wanadoo.fr

N° 32 – juillet 2022

EDITO

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi
Samedi 9h - 12h
Mardi et Jeudi 9h - 12h
17h - 18h

AGENCE POSTALE
tél : 04.75.98.53.60

Lundi au Vendredi 13h30 - 16 h
Samedi 9h - 11 h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE
Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 16h30 – 18h30
Vendredi 16h30 – 18h30
Samedi 10h – 12h

LA PAUSE

Samedi – Dimanche
10h - 12h et 15h - 19h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dimanche 9h - 12h30

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi
8h30-12h et 14h – 18h
Mercredi 14h – 18h
Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS
DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de
la porte de l'agence postale, fixé
au mur.

PERMANENCE

Le Maire et les Adjoints reçoivent
chaque Jeudi après-midi, de
préférence sur rendez-vous.

En cette fin de premier semestre, la pandémie semble vouloir, enfin, nous ficher la paix et si le dernier variant est encore bien présent, nous pouvons aujourd'hui circuler, en extérieur comme en intérieur, sans ce fichu masque sur le visage.

Après ce nuage bien sombre qui circulait au-dessus de nos têtes ces deux dernières années, un autre nuage bien plus sombre encore nous arrive de l'Est. Nous souhaitons tous ardemment que celui-ci se dissipe au plus vite et que la sagesse devienne prépondérante dans les cerveaux belliqueux.

Le 12 avril à 22h dans notre petite commune, nous recevions une maman avec son petit garçon de 4 ans et demi et sa nièce de 14 ans ; arrivée d'Ukraine après un incroyable et harassant voyage, cette petite famille pouvait enfin se « poser » sur une terre d'accueil paisible et non hostile.

Si le logement mis, alors, à disposition par la commune pour cette famille, ne peut être comparé à un loft parisien des beaux quartiers, je veux, une fois de plus, au travers de ces lignes, saluer toutes celles et ceux qui dans un immense élan de générosité ont contribué à faire en sorte que cet appartement, complètement vide les semaines précédentes, devienne un petit « chez soi » entièrement équipé et ce, dans un délai très court.

La conductrice de cette petite famille, harassée par 18 heures de conduite, perdait son véhicule dans un accident routier à l'approche de Valaurie ; là encore, la générosité des habitantes et habitants de Valaurie ainsi que le comité des fêtes et les associations, faisaient le reste ; si le véhicule d'occasion acquis grâce à vos dons ne représente pas ce qui se fait de mieux en matière d'automobile, il permet aujourd'hui à cette maman d'être plus autonome et de rejoindre son lieu de travail, travail qu'elle ne tardait pas à trouver après son arrivée dans notre commune.

Le 6 mai, enfin, après des mois et des mois d'interdictions, d'obligations, nous pouvions nous rencontrer à la Salle ; quel bonheur, quelle joie d'apercevoir les sourires sur nos visages.

Pour renouer avec nos anciennes habitudes, l'Interassociation relance les Valauripailles le 22 juillet, aidée pour ce faire par le service technique de notre commune.

En attendant cette nuit festive, avec impatience, le conseil se joint à moi pour vous souhaiter un très bon été ensoleillé plein de bonnes choses. Portez-vous bien.

Christian FAU



Vie de la commune

Le bruit

De plus en plus nombreux sont ceux qui viennent en mairie pour se plaindre des bruits du voisinage.

En ces périodes estivales, il est évident que tous, nous changeons nos habitudes et nous vivons plus en extérieur et ce, tardivement pour profiter de la fraîcheur de la nuit ; de plus, nos enfants ou petits-enfants sont en vacances.

Dans son arrêté n°2015183-0024, Monsieur le Préfet de la Drôme cite bien des articles du code de la santé publique, de l'environnement des collectivités territoriales, du code pénal, de l'urbanisme, etc.

Nous ne pouvons tous vous les citer mais l'essentiel est écrit ci-dessous :

Section 1 – Art 1 : aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Section 3 – Art 5 : quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, agricoles, horticoles) sont interdits, lorsqu'ils sont sources de bruit :

- Avant 7h et après 20h du lundi au samedi
- Toute la journée les dimanches et jours fériés.

Il est évident que nous n'allons pas interdire à nos céréaliers et à nos vigneronnes de travailler lorsque la production doit être récoltée mais la sagesse, le respect de la vie d'autrui et le bien vivre ensemble doivent rester pour nous tous notre ligne de conduite ; nous comptons sur votre civisme.

Notre facteur

Notre factrice ou facteur sont précieux, protégez-les.

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de la Poste vous remercie de vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer la main par-dessus ou à travers un grillage)
- Votre sonnette fonctionnelle et soit installée à l'extérieur de la propriété.

- D'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par la Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Les chiens sur notre commune

Nos compagnons canins nous apportent beaucoup et sont, bien souvent considérés comme faisant partie de la famille.

Pour leur bien être physique, ils doivent se dépenser, courir, gambader, nous le comprenons tous.

Ces balades, pour autant que nécessaires, ne doivent en rien gêner la quiétude de vie de ceux qui n'ont pas ce genre de compagnon à quatre pattes.

Ainsi le chien dans la rue est tenu en laisse par son maître, ce dernier prendra soin de récupérer, dans un sacnet prévu à cet effet, les « cadeaux empoisonnés » que pourrait éventuellement laisser sur la chaussée ou le trottoir, son compagnon préféré ; la propriété des voisins ne peut, également, être considérée comme lieux d'aisance pour notre animal de compagnie.

La encore, le respect du bien et de la vie d'autrui reste notre ligne de conduite.

La mairie

Travaux



Pour sécuriser notre commune, l'entrée Ouest du parking de « l'Oulivade » faisait l'objet d'une réfection ; ces travaux réalisés semaine 23 étaient confiés à la société BRAJA.

D'autres sont à venir prochainement comme le marquage des bandes blanches sur la D541, dans le quartier du Colombier.

Le bassin de rétention d'eau de pluie des « jardins d'Arlette » est sécurisé ; après la pose d'une clôture, un portail a été installé.

Une « campagne » pour obturer les « nids de poules » sur les voiries secondaires est en cours.



BULLETIN MUNICIPAL DE VALAURIE

La commune

Changement de poste

Depuis la mi-avril, c'est Amandine qui vous accueille à l'agence postale communale. Roselyne remplace Sophie à l'accueil de la Mairie.



Assainissement

Par délibération du 15/12/2021, la redevance d'assainissement a été fixée comme suit :

- Abonnement annuel : 84€
- Prix du m³ d'eau : 0.84 €

Urbanisme

Permis d'aménager

REMPENAULT Luc : division parcelles

Permis de construire

DESHAUTELS Marc Antoine : nouvelle construction

HERTZ Frédéric : garage

GARAGNON François : piscine

SCI MUTH Investissement : extension

Déclaration préalable

VENTRON Olivier : palissade

COMBE Thierry : auvent

PERRIN Bruno : abri jardin et piscine

COMBE Anthony : clôture

BIZART Justine : panneaux photovoltaïques

BOSSU BAUDET Benoît : panneaux photovoltaïques

VIAL Audrey : piscine

PERRIER Frédéric : panneaux photovoltaïques

CHALAUD Laure : ravalement de façade

Etat-civil

- Naissances :

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents des enfants nés durant l'année : *Victoria, Syana, Gabriela, Lola et Tessa.*

- Mariage :

Le 21/05/2022 a été célébré le mariage de Rachel FROMENT et Virginie DOLIN.

Nous présentons nos sincères vœux de bonheur aux nouvelles épouses.

Vie citoyenne

Message de l'ARS

A l'approche des congés d'été et dans le contexte des tensions nationales dans le secteur du soin, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes lance une campagne de communication régionale :

« Avant de vous déplacer (aux urgences), appelez le 15 ! »

Recensement des ruchers

Un arrêté préfectoral a été pris le 30/06/2022 portant déclaration d'infection de Loque Américaine sur un rucher situé sur la commune de St Paul Trois Châteaux. Cette pathologie est une maladie contagieuse apicole réglementée, non transmissible à l'homme. L'arrêté ministériel du 23/12/2009 prévoit les mesures de police sanitaire à mettre en place sur le rucher touché. Il prévoit également un recensement des ruchers voisins sur les communes situées autour des 5 km du foyer.

La commune de Valaurie est concernée par l'arrêté préfectoral et par le recensement des ruchers.

Tout détenteur de colonie (dès une seule ruche) doit prendre contact avec le service DDPP de la Drôme et remplir une attestation disponible à la mairie.

Intercommunalité

Horaires d'été de la déchèterie

Les horaires d'été de la déchèterie (du 1^{er} juillet au 31 août) sont :

- Du lundi au samedi de 7h30 à 13h15.
- Fermeture les dimanches et jours fériés.

La préfecture

Renforcement des restrictions d'eau

Suite à l'arrêté du 31 mai 2022 :

- Interdiction d'arroser les pelouses et espaces verts de 7h à 23h
- Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9h à 20h.
- Interdiction de remplir les piscines (sauf 1^{er} mise en eau après construction) et interdiction de remise à niveau des piscines.
- Interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage.

L'implication de chacun est indispensable pour éviter que le département évolue vers une situation de crise qui entraînerait des restrictions maximales de l'eau.

Informations para-médicales

Le Cabinet du médecin, des infirmières et du kiné sont sur la zone artisanale du Clavon, 6 rue Pierre et Marie Curie

▪ **MEDECIN :**
PRACHT Valentine Tél : 04 75 00 06 88

▪ **INFIRMIERES :**
VINAY Magali - CHEVRET Sophie Tél : 04 75 51 21 75

▪ **KINESITHEPEUTE :**
SLIWINSKI Christian : Tél : 04 75 90 04 37

▪ **SOPHROLOGIE :**
FIGHIERA Franck Tél: 06 32 68 56 94
cabinet transféré aux Granges-Gontardes

▪ **THERAPIES MANUELLES ET NATURELLES :**
VABRE Didier 288 rte de Montélimar. Tél: 06 82 67 19 07



Les associations vous informent !

Tennis Club de Valaurie

La rentrée de l'école de tennis aura lieu le mercredi 7 septembre par années de naissance :

- 2015/2014/2013 : 10h-11h
- 2018/2017/2016 : 11h-12h
- 2012/2011/2010 : 14h30-15h30
- 2009 et plus âgés : 15h30-16h30.

Cette répartition vaut uniquement pour cette date, des groupes de niveau seront établis après cette journée. Pour tout renseignement, contactez Alice au 06 22 03 04 56.

Tournoi d'été du 22 juillet au 6 août Dames / Messieurs de NC à 5/6

**Location horaire : 12 € au 06 47 46 28 13, à la semaine (pour 2 personnes) : 66 €
Tarif à l'année sur demande**

Association de Gymnastique Valaurie-Roussas

La saison sportive 2021-2022 s'est terminée le jeudi 23 juin 2022 par l'organisation d'une assemblée générale suivie d'un repas festif au domaine « La Bartavelle » à Chantemerle-les-Grignan. La saison est réussie sur tous les plans et nous sommes heureux de vous convier à rejoindre la saison prochaine à compter du 12 septembre 2022. Les 3 séances hebdomadaires d'entretien du corps et de renforcement musculaire vous seront dispensées par 2 animateurs diplômés, comme suit :

- Le lundi de 18h30 à 19h30
- Le mercredi de 18h30 à 19h30
- Le vendredi de 10h30 à 11h30

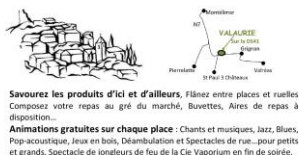
Nous vous attendons avec impatience et grand plaisir.

Interassociation de Valaurie



**Grande Nuit Gourmande et Festive
Vendredi 22 juillet 2022**

A partir de 19h00



Savourez les produits d'ici et d'ailleurs. Filmez entre places et ruelles
Composez votre repas au gré du marché, Buvettes, Aires de repas à disposition...

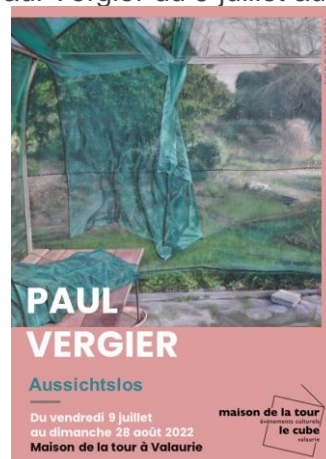
Animations gratuites sur chaque place : Chants et musiques, Jazz, Blues,
Pop acoustique, live en trio, Démonstrations et Spectacles de rue... pour petits et grands. Spectacle de jongleurs de feu de la Cie Vaporium en fin de soirée.



Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

Maison de la Tour

Exposition Paul Vergier du 9 juillet au 28 août 2022



Compagnie des Archers de Valaurie

La rentrée de la Compagnie se fera le mardi 20 septembre. Les cours auront lieu les mardis et vendredis de 18h30 à 20h00.

Pour tout renseignement, contactez Jean-Paul au 04 75 98 56 73

Bibliothèque de la Vence

Nous informons nos adhérents et les lecteurs qui voudraient le devenir, que notre bibliothèque restera ouverte en juillet et en août aux horaires habituels : les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Les résidents temporaires (en vacances dans notre région pour au moins 2 mois) peuvent adhérer pour 1€ en déposant un chèque de caution de 30€.

A l'intention des jeunes lecteurs de Valrousse qui passent en 6^e : vous ne viendrez plus accompagnés par votre maître ou votre maîtresse, mais venez seuls (ou avec vos parents), nous vous délivrerons gratuitement votre carte et vous pourrez continuer à nous emprunter des livres.

CONTINUEZ A LIRE ! CE N'EST QUE DU BONHEUR !

Association Et Pourquoi pas

BRASSENS SOUS LES PINS
Quatuor Baroque et Bruno Martins

Après Schubert au piano, voici Brassens sous les pins (exercice de profaneur). L'exercice est génial... car contrairement à notre habitude qui consiste à réduire l'écriture originale à la taille du salon quatuor, nous devons ici jouer au grand groupe en lisant de haut perché à nos propres chaises.

Et pour cela, il nous fallait un chanteur.
Bruno Martins, ancien représentant du Royaume Barrois, a rapidement intégré son savoir-faire et son lyrisme pour faire la carrière que l'on voit dans la chanson française de qualité.

Marie Claire Dray - Violoncelle
Aline Ferris - Basson
Patrick Mathis - Orgue mécanique (de barbarie)
Sébastien Capelle - Contrebasse
Transcriptions et arrangements : Quatuor Baroque.

20 JUILLET - 20h COLONZELLE, Petit Palais de Chaillot
21 JUILLET - 19h VALAURIE, Jardin de la mairie
24 JUILLET - 21h COBONNE, Jardin du donjon
25 JUILLET - 20h30 ROUSSAS, Espace St Germain
29 JUILLET - 21h RECOUBEAU, Couvent
30 JUILLET - 20h30 CHABRILLAN, Jardin du château

EXPOSITION à Valaurie en Drôme

Roger Bonet
Le métal émoi
Sculptures et décors de jardin

« L'école des grands »
2 montée de l'Auberge
26230 VALAURIE
06.81.84.24.60 / 06.85.88.74.74
olagnebonet@orange.fr

**du Jeudi 14 Juillet au
Mardi 16 Aout 2022**
Du Lundi au Dimanche,
15h-20h ou sur RDV
Fermé le mardi

Association «Et Pourquoi Pas» Arts Plastiques

ACCA de Valaurie

Un ball-trap est organisé les 6 et 7 août 2022 à Valaurie.

2 fosses et 1 compact – planches primées – concours 25 plateaux.

Ouvert à tous